

LE BAIL DES FINISSANTS.

LE VÉHICULE PARFAIT. AU PARFAIT MOMENT.



Nouveau Finissant?

Recevoir son diplôme collégial ou universitaire marque la fin d'une étape et le début d'une aventure. Nouvelle direction, nouvelle carrière et nouvelles expériences vous attendent et il vous faut un mode de transport fiable pour suivre votre cheminement. Avec toutes les décisions qui vous attendent, financer votre nouveau véhicule devrait être le moindre de vos soucis.

Introduction à la location

La Financière GM est fière d'offrir son programme Bail des Finissants, conçu pour aider les finissants à recevoir un financement pour un véhicule GM neuf. **En voici quelques avantages :**

- Aucun historique de crédit? Pas de problème.¹
- Baux de 36 ou 48 mois.
- Aucun acompte n'est exigé.²
- Le paiement pour le véhicule, taxes incluses, ne peut pas dépasser 25% du revenu brut mensuel.

Voici ce qu'il vous faut :

- ✓ Une preuve d'obtention de diplôme d'un collège ou d'une université.³
- ✓ Une preuve d'emploi courant ou de date de début d'emploi avant la date due du premier paiement de bail.
- ✓ Le montant du revenu annuel.
- ✓ Une description du type d'emploi.

¹Toutes les demandes reçues sont subordonnées de l'approbation finale par la Financière GM. Une personne possédant un dossier de crédit négatif pourra ne pas être approuvée.

²Sous réserve de la capacité d'assurer le service de la dette.

³Diplôme d'un programme d'au moins deux ans d'un collège communautaire accrédité ou programme de trois ans d'une université accréditée. Le Bail des finissants est offert pour une période maximale de deux ans suivant la date d'obtention du diplôme.

Vous avez d'autres questions?

Voici la réponse aux questions les plus fréquentes concernant la location.

Q. Quels sont les avantages de la location?

R. Les paiements pour la location peuvent être inférieurs à ceux du financement pour le même véhicule car vous ne payez que pour la partie utilisée du véhicule sur la durée du bail. Vous pouvez considérer des véhicules avec plus d'options, échanger plus fréquemment le véhicule pour un modèle plus récent, et rouler en toute quiétude en adaptant la durée du bail à la période de garantie du constructeur.

Q. L'acompte est-il moins important avec la location?

R. Dans le cas de la location, l'acompte varie en fonction de la structure du bail et le versement mensuel désiré; mais en général, il peut être moindre que pour l'achat.

Q. Est-ce qu'une location me protège du risque d'une équité négative?

R. Dans le cas de la location, vous évitez le risque éventuel que la valeur de votre véhicule se retrouve sous la valeur résiduelle prévue à l'échéance du bail.

Q. Que se passe-t-il à la fin du bail?

R. À l'échéance, vous avez le choix d'acheter le véhicule ou de le remettre, sous réserve des modalités du bail. La Financière GM communiquera avec vous avant l'échéance afin de vous guider à travers le processus de fin de bail.



Vous voulez protéger votre investissement?

Renseignez-vous auprès de votre conseiller aux ventes concernant la protection Usure XS[®] pour votre véhicule loué.